



Bourges, le 24 mai 2022

Madame, Monsieur,

Les membres du bureau du Club Sportif de Bourges sont heureux de vous inviter à leur assemblée générale qui se déroulera le :

Samedi 25 juin 2022 à 11 h

Au gymnase Jules Ladoumègue 88 boulevard de l'Avenir - 18000 BOURGES

Ce moment important dans la vie d'un club permettra de vous présenter les bilans de la saison 2021/2022 ainsi que les objectifs et l'organisation de la saison 2022/2023.

La séance se déroulera de la façon suivante :

- 11 h : Assemblée générale 2022
 - Discours du Président
 - Bilans : sportif et financier
 - Saison 2022/2023 :
 - Tarifs de cotisations 2022/2023
 - Organisation
 - Récompenses
- 12h30 : Verre de l'amitié

Nous insistons sur le fait que la présence des adhérents est obligatoire et qu'en cas d'indisponibilité, vous devez vous faire représenter par un autre adhérent en lui donnant votre pouvoir afin de participer aux votes.

A l'issue de cette assemblée générale, le club offrira le verre de l'amitié à toutes les personnes présentes ainsi que des pizzas pour le déjeuner.

Afin d'organiser au mieux le déjeuner, merci de nous confirmer votre présence et le nombre de personnes.

Nous comptons sur votre présence.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Joël Cousin

Président du CS Bourges